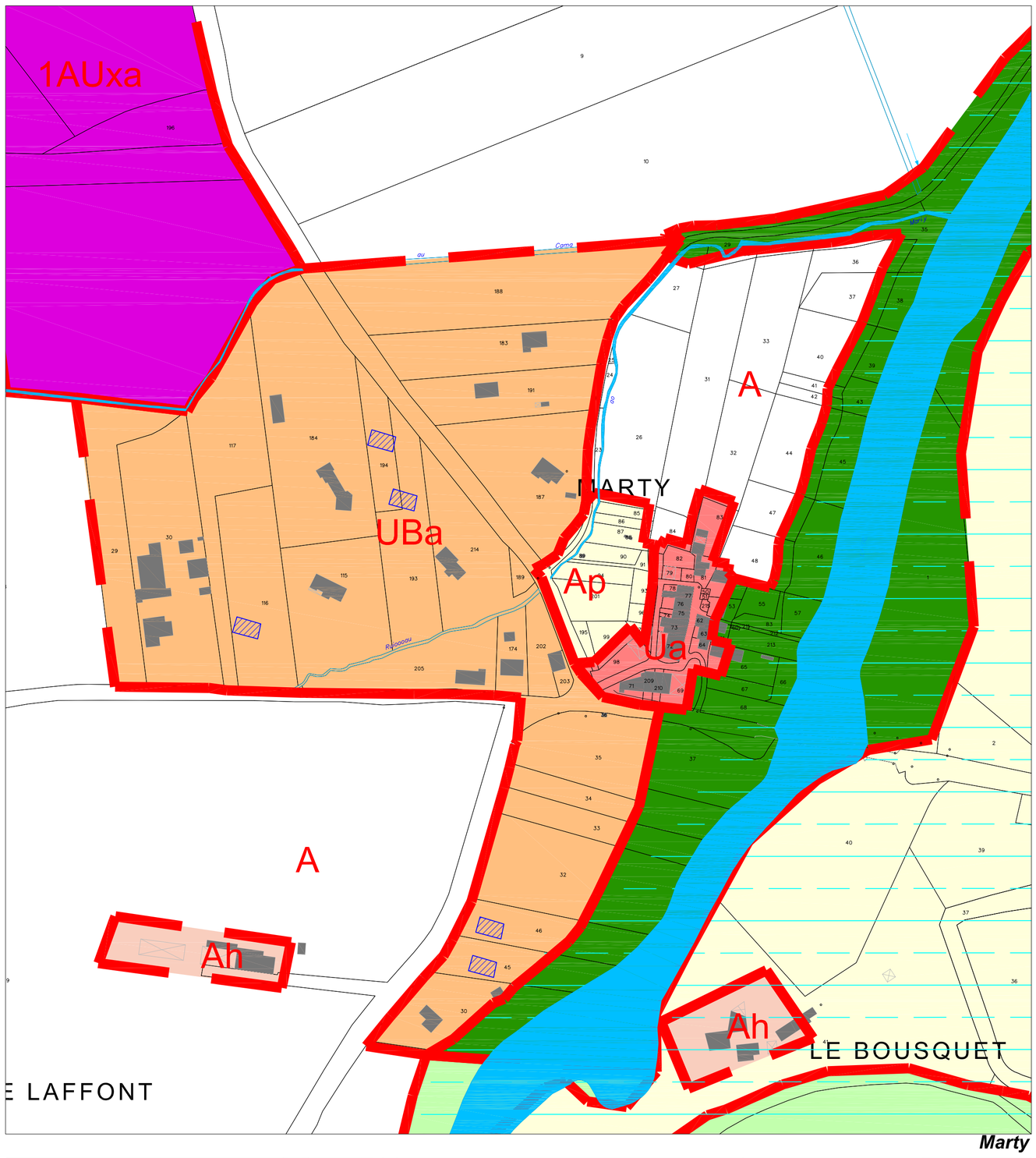
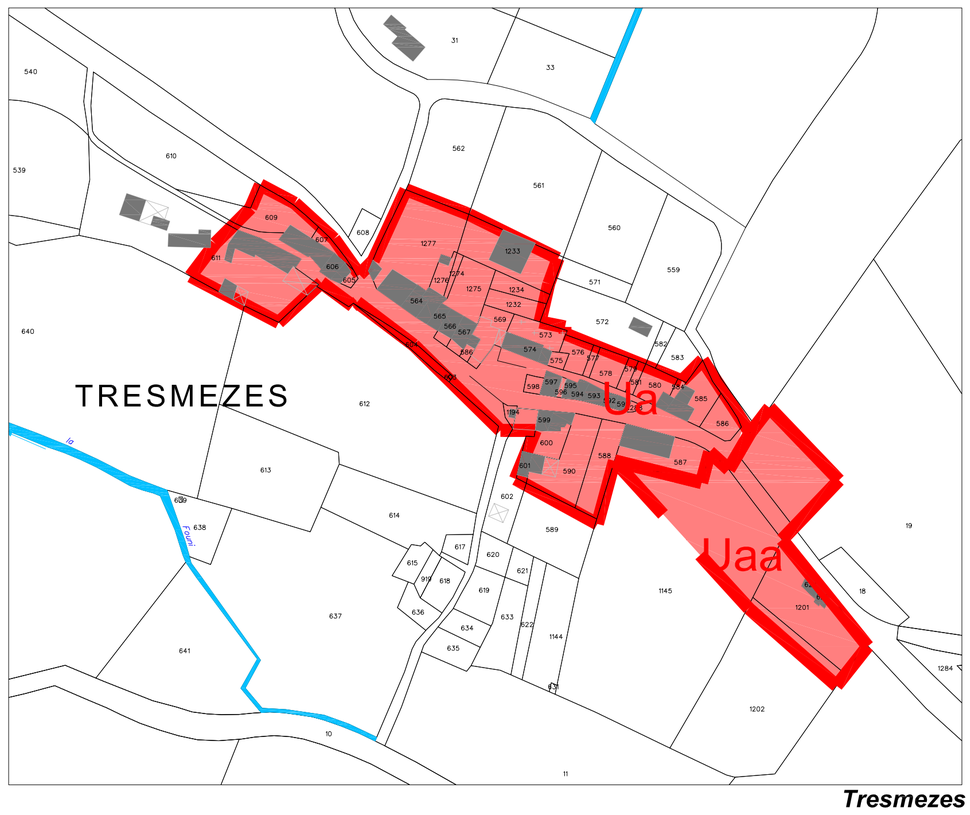
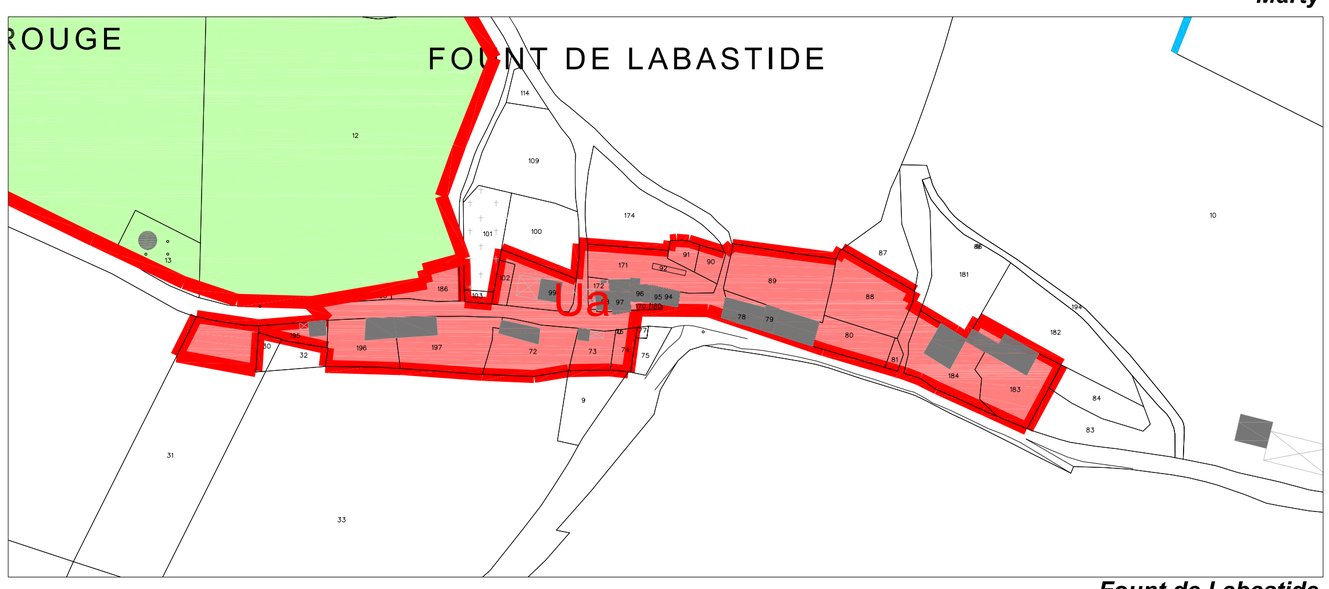


Marty



Tresmezes



Fount de Labastide



La Deveze

Espace Boisé Classé

Site archéologique

Emplacement réservé au bénéfice de la commune :
ER1 : Extension du terrain de sport et équipement de loisirs (2,87ha)
ER2 : Création de commerces (5531m²)
ER3 : Elargissement du chemin des Mariages (5199m²)
ER4 : Création d'un parking et extension du jardin de la maison de retraite (4190m²)
ER5 : Création d'une voirie mixte (330m²)

Zone de 15m inconstructible

Espace cultivé protégé

Liaison piétonne protégée

Zone inondable

Espace protégé (trame verte et bleue) au titre du L123-1-5 7° du CU

Elément du patrimoine à protéger L123-1-5 7°

LEGENDE

- UA — Zone de centre ancien
- UAa — Zone de centre ancien en assainissement autonome
- UB — Zone d'extension urbaine première
- UBa — Zone d'extension urbaine en assainissement autonome
- UBna — Zone d'extension urbaine seconde en assainissement autonome avec un règlement spécifique Natura 2000
- UJ — Zone à vocation de jardins
- UX — Zone à vocation d'activité
- UXa — Zone à vocation d'activité en asainissement autonome
- UL — Zone à vocation d'activités sportives et de loisirs
- US — Zone liée au domaine médicale et de santé
- 1AU — Zone destinée à être ouverte à l'urbanisation à dominante d'habitat sous forme d'opération d'ensemble
- 1AUa — Zone destinée à être ouverte à l'urbanisation à dominante d'habitat sous forme d'opération d'ensemble en assainissement autonome
- 1AU1/1'/2 — Zone destinée à être ouverte à l'urbanisation à dominante d'habitat suivant un phasage
- 1AUxa — Zone destinée à être ouverte à l'urbanisation à dominante d'activité
- 2AU — Zone destinée à être ouverte à l'urbanisation à dominante d'habitat fermée dans un premier temps
- A — Zone à forte valeur agronomique
- At — Zone agricole à vocation touristique
- Ap — Zone agricole de protection stricte
- Ah — Zone à dominante agricole à vocation d'habitat (extension limitée, annexes sous conditions)
- N — Zone à dominante naturelle
- Nl — Zone à dominante naturelle à vocation d'aménagements légers de sports et de loisirs

DEPARTEMENT DE L'AUDE

Belpech

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n° 3.3 : Plan de zonage
Zoom sur les hameaux

Arrêté le : 2 juillet 2013

Approuvé le :

Version : Mai 2013

Echelle : 1/2000 ème

Réalisé par : AGD

N° Affaire : UPSE 05404

G2C Environnement
26 chemin de Fondeyre
31200 TOULOUSE
Tél : 05 61 73 70 50/ Fax : 05 61 73 70 59
e-mail : castel@altereo.fr

G2C environnement — altereo — G2C territoires

Vieilleur d'intelligences environnementales